

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix - Travail - Patrie
 MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA
 FORMATION PROFESSIONNELLE
 SECRETARIAT GENERAL
 DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland
 MINISTRY OF EMPLOYMENT
 AND VOCATIONAL TRAINING
 SECRETARIAT GENERAL
 DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

16 JUIN 2025

DECISION N°00005/D/MINEFOP/SG/DAG/USCP-C2D-FP/CPM/2025 DU

Portant publication de la liste des Compagnies d'Assurance retenues à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°001/ASMI/MINEFOP/SG/DAG/USCP-C2D-FP/2025 du 10 avril 2025 pour la souscription d'une police d'assurance maladie au bénéfice du personnel de l'Unité de Suivi et de Coordination du Programme C2D-Formation Professionnelle

LE MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Vu la Constitution ;
 Vu La Convention d'Affectation N°CCM 1277 01 P, entre l'Agence Française de Développement et la République du Cameroun ;
 Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la Gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
 Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
 Vu la loi n°2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;
 Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu La circulaire n°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;
 Considérant l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°001/ASMI/MINEFOP/SG/DAG/USCP-C2D-FP/2025 du 10 avril 2025 pour la présélection des Compagnies d'Assurance en de la souscription d'une police d'assurance maladie au bénéfice du personnel de l'Unité de Suivi et de Coordination du programme C2D – Formation Professionnelle

DECIDE :

Article 1^{er}: Les Compagnies d'Assurance ci-dessous sont présélectionnées pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie au bénéfice du personnel de l'Unité de Suivi et de Coordination du programme C2D – Formation Professionnelle au titre de l'Exercice 2025. Il s'agit de :

N°	COMPAGNIES D'ASSURANCE	ADRESSES/CONTACTS
1	AREA ASSURANCES	BP : 15 584 Yaoundé, Tél. 233 43 81 97/233 43 83 94
2	ZENITH INSURANCE	BP : 1 540 Douala, Tél. 233 43 41 32
3	CHANAS ASSURANCES S.A	BP : 109 Douala, Tél. 233 42 14 74/676 80 39 832

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./.

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- CIPM/MINEFOP ;
- AFD ;
- USCP-C2D-FP ;
- Archives/Chrono.

ISSA TCHIROMA BAKARY